



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

Nombre de conseillers : 30

- Présent(e)s : 24
- Pouvoirs : 1
- Excusé(e)s : 3
- Absent(e)s non excusé(e)s : 2

L'an deux mil vingt-trois, le 27 Novembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 20 Novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la salle Tavernier à Sérézin du Rhône, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLELIO.

Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s :

Mmes et MM, Raymond DURAND, Maryse MERARD, Cécile SUBRA, Nicolas VARIGNY (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Patrice BERTRAND, Martine JAMES (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennas), Pierre BALLELIO, Sylvie CARRE, Lilian CARRAS, Pascale LUCARELLI, René MARTINEZ, Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD (Simandres), Mattia SCOTTI, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Béatrice CROISILE, Patrice LAVERLOCHERE, Bettina VOIRIN (Ternay)

Pouvoirs :

M. Arnaud DELEU (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à M. Pierre BALLELIO (St Symphorien d'Ozon)

Excusés :

M. Denis CATHEBRAS (Sérézin du Rhône)  
Mme Frédérique LEPERS (Simandres)  
M. Roberto POLONI (Ternay)

Absentes non excusées :

Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)  
Mme Christelle REMY (Communay)

N°2023-102-5.2.3  
27/11/2023

Dates et lieux des Conseils Communautaires de l'année 2024

**Pierre BALLELIO, Président, rappelle à l'assemblée que :**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

**Vu** le bureau du 13 novembre 2023 ;

**Considérant** que la salle du conseil de la CCPO ne permet pas d'accueillir l'assemblée communautaire composée de 30 conseillers communautaires ;

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :**

- **RETIENT** que le conseil communautaire se réunira en 2024 de la façon suivante :
  - Le 29 janvier 2024 à l'Espace Louise Labé à SAINT SYMPHORIEN D'OZON
  - Le 4 mars 2024 à la Salle des fêtes à COMMUNAY
  - Le 25 mars 2024 à l'Espace Jean Gabin à CHAPONNAY

- Le 27 mai 2024 à la Salle des fêtes à MARENNES
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2024 au Foyer Rural à TERNAY
- Le 30 septembre 2024 à la Salle des Pachottes à SIMANDRES
- Le 25 novembre 2024 à la Salle Tavernier à SEREZIN DU RHONE

Télétransmise en Préfecture le - 5 DEC. 2023

Affichée le

Certifiée exécutoire le - 5 DEC. 2023

Pour extrait conforme au registre,

Pierre BALLELIO

Président



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'P. Ballelio', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SEREZIN DU RHONE' around the perimeter and a central emblem featuring a figure on horseback.